



# L'ESTRADE n°17



janvier  
2009

Publiée par l'ADER, Association de Défense de l'Ecole Républicaine

Commagny - 58 290 - Moulins-Engilbert

**Prix : 1euro**

**«Les questions importantes plus que les réponses.»**

## Vers une école duale?

Les réformes scolaires passées ont développé l'autonomie des établissements au détriment de l'unité de principe du service public, provoqué une illettrisation massive des enfants issus des classes populaires, et conduit, par la mise en concurrence des établissements et la différenciation de leurs enseignements, à l'apparition d'un quasi marché scolaire sur lequel les parents, présentés comme des consommateurs de biens dits éducatifs, sont supposés opérer des choix rationnels. La conjoncture politique actuelle oblige à considérer qu'en l'absence de réaction citoyenne et républicaine rapide, le paysage scolaire de notre pays pourrait être bouleversé bien plus encore d'ici quelques années. Une accélération des politiques libérales scolaires est en cours, et traduit une triple volonté: a) de transformer l'enseignement en un vrai marché, qui serait segmenté par l'autonomisation croissante et la diversification des établissements, b) de désengager autant qu'il est possible l'Etat de l'Ecole, et c) de favoriser le creusement des inégalités sociales, économiques et culturelles engendrées par le libéralisme.

Après l'annonce d'une prochaine disparition de la carte scolaire à la rentrée 2007; le rapport Attali de janvier 2008 a proposé la création d'un chèque éducation, c'est-à-dire la privatisation; ainsi qu'une troisième étape de décentralisation, avec renforcement des régions, et suppression des départements qui avec eux emporteraient les inspections académiques.

Pour comprendre l'évolution en cours et les débats contemporains relatifs à l'enseignement, il faut revenir aux fondements du problème scolaire. Les rôles de l'Ecole: voilà ce sur quoi il faut se réinterroger avant tout examen d'une réforme de l'enseignement, avant toute étude d'une querelle quelconque relative à l'institution scolaire. Nous distinguerons trois fonctions: instruction, formation, éducation.

1) La fonction instruction d'abord. Instruire, c'est-à-dire transmettre des savoirs disciplinaires. Le mot prononcé, un débat interminable commence: quels savoirs faut-il enseigner? Question malheureuse car, prématurée, elle fait écran, et empêche de comprendre

ce que, dans toute société, instruire veut dire. Affirmer qu'une fonction de l'Ecole est d'instruire, c'est poser d'emblée une série de problèmes d'ordre politique: qui sera instruit? tous les enfants, ou seulement une minorité? Et dans le cas où seule une élite aurait accès à l'instruction, comment pourrait-elle ou devrait-elle être choisie ou sélectionnée? Ces questions fort simples permettent d'entrevoir trois types d'enjeux politiques bien distincts; liés aux problèmes de la reproduction, de l'inégalité scolaire et de l'émancipation intellectuelle.

a) Le problème dit de la reproduction du système social peut être qualifié de républicain; il s'agit de savoir si l'Ecole permet ou non une mobilité sociale intergénérationnelle (le fameux "*ascenseur social*" de nos jours "*en panne*"), ou conduit à vérifier, sur le plan de la catégorie professionnelle et des revenus, l'adage "*tel père, tel fils*".

b) Le problème de l'inégalité scolaire est démocratique; il s'agit de déterminer si l'Ecole diminue ou au contraire accroît les inégalités culturelles héritées, c'est-à-dire d'origine sociale et familiale, entre les enfants des différents groupes sociaux.

b) Le troisième problème, celui de l'émancipation intellectuelle, est historique: dans



quelle mesure l'Ecole, dans telle société donnée, à telle époque, contribue à l'élévation du niveau

### Sommaire

**P 1 à 3 :** *Vers une école duale*

**P 4 à 5 :** *L'instituteur, son inspecteur et la pédagogie*

**P 6 à 18 :** *Le projet d'établissement*

**P 19 et 20 :** *convocation AG et rapports*

d'instruction de la population en général, du peuple et des milieux les plus défavorisés en particulier? C'est la question, classique depuis la Révolution française et Condorcet, de l'accès aux Lumières du savoir. Sur le long terme, ce qui est ici interrogé, c'est la présence ou l'absence d'un progrès social culturel d'origine scolaire.

2) La fonction formative ensuite, qui renvoie avant tout à l'idée de formation professionnelle. L'Ecole alors a pour tâche de préparer à la division sociale du travail, elle est un opérateur d'orientation des élèves vers leur destin économique. Cette fonction formation est de nature économique.

3) La fonction éducation enfin. Délicate à définir, elle renvoie à tout ce qui n'est pas directement utilitariste, sans pour autant relever de l'instruction. Les partisans d'un rôle éducatif faible considèrent que l'éducation scolaire est une retombée naturelle de l'acte d'enseignement, ou qu'il convient à l'institution scolaire d'éduquer les enfants sur les seuls points où là est un préalable à la possibilité pour eux d'accéder à l'instruction (rester assis, écouter le maître, ne pas embêter le camarade voisin...). Les partisans d'un rôle éducatif fort de l'Ecole font au contraire de l'éducation scolaire une fin en soi, et parlent d'épanouir, de former les esprits, d'apprendre aux élèves à vivre "*en société*", sans définir dans quelle société précise ils auront à vivre. Ici est en jeu une vision du monde, de la société et de soi-même à inculquer à l'enfant et l'adolescent, en parallèle ou en concurrence avec les médias. Il faudrait de nos jours imprégner les élèves du sens de la citoyenneté afin éviter les incivilités... en fait, préparer à vivre dans la société libérale avancée sans trop troubler la paix civile et l'ordre public, l'Ecole devant contribuer à l'apaisement des consciences dans une société où la violence économique se développe sans frein.

Ce rôle éducatif fort de l'Ecole est ainsi d'aboutir à l'adaptation, sociale et psychologique des jeunes à l'ordre libéral, et la fonction éducation est de nature idéologique. Cette fonction revient inévitablement à inculquer l'idéologie dominante, fût-ce sous des formes déguisées, des voies indirectes et des discours pédagogiques d'apparence contestataire, puisque dans toute société existe une représentation du monde hégémonique, un imaginaire social collectif qui permet la continuité de l'ordre social.

Les trois fonctions d'instruction, de formation et d'éducation sont ainsi respectivement de nature politique, économique et idéologique. Ce constat fait de l'enseignement une question sociale totale, qui intéresse le débat public en son entier et porte sur la totalité du système social. Lorsque nous disons que l'Ecole a ou peut avoir une triple fonction politique, économique et idéologico-culturelle, nous soutenons que définir de ce qui se fait dans les écoles, c'est toujours prétendre décider

de ce que doit être, ou du moins ne pas être, le monde social en son ensemble.

Une querelle aussi ancienne que l'Ecole oppose les partisans de la priorité de l'instruction à ceux de la conception éducative forte. Comprise le plus souvent comme un affrontement dont l'enjeu serait la définition des méthodes pédagogiques légitimes, cette querelle porte en fait sur les fonctions primordiales de l'Ecole. Le débat réel est entre instruction et éducation, et la dispute ne se réduit pas à une simple question technique et scolaire, ses enjeux sont d'ordre politique et idéologique. Une alliance rassemble des idéologues éducateurs et les théoriciens de la pédagogie constructivistes contre leur ennemi commun, la fonction d'instruction; cette alliance vient de ce qu'en pratique, quant à leur effet sur l'instruction ou plutôt la non instruction des enfants, les pédagogies constructivistes et l'éducation scolaire prise dans sa conception forte sont indiscernables. En effet, si les méthodes pédagogiques constructivistes sont inefficaces, si l'élève doit construire son propre savoir en position d'autodidaxie, si l'enseignant n'est plus le transmetteur des savoirs mais l'animateur de groupes d'élèves promues équipes de recherche, alors plus aucun programme nourri, progressif et structuré n'est possible; l'instruction est alors réduite à la portion congrue, et la seule justification possible des techniques pédagogiques désastreuses se trouve être leur impact éducatif, leur effet sur la représentation dans l'esprit des élèves d'eux-mêmes, d'autrui et du monde social. Et d'ailleurs, plonger l'élève dans une situation où il soit se débrouiller seul pour apprendre à apprendre d'abord, apprendre ensuite, n'est-il pas le préparer à vivre dans une société libérale où, parce que les liens collectifs sont brisés, chaque atome social ne peut compter que sur lui-même lors de l'affrontement de tous contre tous? Les techniques pédagogiques officielles n'ont ainsi jamais eu pour prétention d'être efficaces: leur seule ambition est d'ordre éducative, c'est-à-dire idéologique... et le primat donné à l'éducation revient à l'abandon de toute visée en terme de progrès social, de réduction des inégalités culturelles, et de limitation des effets reproductifs de la scolarisation.

La présentation courante de l'éternel querelle qui traverse l'Ecole comme un affrontement entre



méthodes pédagogiques laisse de côté la fonction de formation de l'Ecole, soit son rôle économique. Ou bien dangereux, puisqu'il revient à

laisser une position d'arbitre aux milieux d'affaires, au patronat et aux financiers. Or les milieux économiques ont pour inclination l'instrumentalisation de l'enseignement qui ainsi pourrait être réduit, au moins pour les élèves issus des milieux populaires, pour l'essentiel aux seules exigences de la "formation tout au long de la vie", alors que la fonction politique d'instruction exige, dans un esprit démocratique et républicain, que l'Ecole transmette tous les savoirs à



tous les élèves. Le terrible risque est ici celui de la dualisation du système scolaire, lequel éduquerait et formerait les uns, tandis qu'il instruirait les autres, sélectionnés pour socialement accéder à un destin de réussite économique.

Il faut insister sur la mise en place, prudente et progressive mais décidée et entamée, de réseaux étanches de scolarisation, socialement et spatialement ségrégatifs, de la maternelle jusqu'au niveau bac+2; un système scolaire dual dont les voies parallèles seraient vouées à des rôles politique, économique et idéologique fortement différenciés, avec ou sans privatisation de l'une et l'autre filières.

Pour saisir l'intention antidémocratique qui préside à ce projet de transformation antirépublicaine de l'institution d'enseignement, évoquons deux réformes essentielles. La première est la création des réseaux ambition réussite en 2006, au nombre de 349 alors, étendus à des lycées labellisés en 2007, et plus nombreux à partir de 2008. L'enseignement prioritaire se divisant entre "réseaux de réussite scolaire" et "réseaux ambition réussite", les expérimentations en termes de programmes permises par la loi d'orientation 2005 provoqueront sous bref délai l'apparition d'une filière, de la maternelle au collège et au lycée, dont les seules fonctions seront d'éduquer et de préparer à l'enseignement professionnel, en apprentissage ou en formation initiale. Le plus inouï dans cette réforme, c'est que les enfants seront orientés de manière ultra précoce, dès le début de leur scolarité primaire ou même avant, et de manière définitive puisqu'ils seront prisonniers d'un réseau de réussite éducative qui les rendra victimes d'un retard d'instruction cumulatif.

Ces réseaux auront d'abord une fonction éducative, c'est-à-dire idéologique: éviter les désordres dans les quartiers des pauvres; ils auront aussi un rôle économique par les stages en entreprise et l'alternance qui se prépare. Enfin, ils auront, en creux, une fonction politique réactionnaire qui consisterait à replonger

dans l'ignorance, l'oubli de cette ignorance, et l'inconscience de cet oubli, les milieux populaires promis à la reprolétarisation et à une insécurité économique maximale.

La seconde de ces réformes, annoncée fin 2007, est celle du baccalauréat professionnel ramené de quatre à trois ans, de la relance de la labellisation "lycée des métiers" et de la disparition du BEP transformé en certification. L'objectif, présenté à demi mot, aisé à deviner de toute façon, est la création d'une classe de seconde non générale et commune à l'ensemble d'une voie technoprofessionnelle, puisque la distinction des voies technologique et professionnelle est promise à disparition. Le but serait de dichotomiser l'Ecole en deux filières qui iraient en divergeant toujours plus, la première conduisant à des diplômes, et la seconde à des certifications de compétences destinées à pourvoir des emplois précaires. Dans un cadre privatisé, il serait bien entendu possible de différencier fortement entre eux les produits mis en vente sur chacun des deux marchés scolaires, de façon à obtenir ce que les partisans de la privatisation appellent le pluralisme d'un système d'enseignement libéralisé: chaque établissement se positionnerait entre le socle commun et les programmes devenus indicatifs, à moins que ces derniers ne soient abandonnés. La réforme dite du lycée, annoncée en juillet 2008 et reportée par le ministre en décembre suivant, n'est que le second volet d'une unique réforme des lycées, de tous les lycées, y compris professionnels.

La situation présente est remarquable d'un côté par la détermination croissante à mettre en place des réseaux de scolarisation qui dualiseraient l'enseignement, avec ou sans privatisation de l'un ou l'autre réseau, et d'un autre côté par la critique ministérielle des pédagogies constructivistes en général, et des méthodes à caractère global d'apprentissage de la lecture en particulier. Dans ce contexte de début de siècle, il convient de se demander si cette manière en apparence contradictoire d'aborder les contradictions du système scolaire, et donc du système néolibéral, ne correspond pas à un projet en voie d'élaboration dont l'objectif serait d'échapper aux conséquences, disfonctionnelles en termes d'instruction, des réformes précédentes, tout en préservant leur fonctionnalité idéologique. La politique scolaire tenterait alors d'éliminer les méthodes pédagogiques inefficaces dans une première filière, réservée à ceux des enfants qu'il conviendrait d'instruire, mais la tendance en resterait à instruire de moins en moins les enfants des milieux populaires, voués à la seconde filière. L'avenir nous dira si ce pari ne risque pas de déboucher sur des contradictions scolaires plus aiguës encore.

